

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. se réunira à la Mairie
Le lundi 2 mars 2026 à 18H30mn

Publié et affiché le 24 février 2026
Le Président : J.DALLET



ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 29 décembre 2025
- ✓ Vote du compte financier unique si transmis par les services de l'Etat ;
- ✓ Affectation des résultats 2025 ;
- ✓ Vote du budget primitif 2026 ;
- ✓ Logements du CCAS /revalorisation des loyers au 1^{er} avril 2026 ;
- ✓ Aide à la restauration scolaire point sur l'année en cours et reconduction de l'aide pour l'année scolaire 2026/2027 ;
- ✓ Convention avec la Communauté de communes pour la mise à disposition d'un délégué à la protection des données ;
- ✓ Questions diverses.

Point sur les subventions accordées par la commune aux associations qui œuvrent dans le domaine social ;

